

## Code stage F30

## L'adaptation de l'institution à la personne avec AUTISME

Sans  
pré-  
requis

La gestion d'établissements destinés à l'accueil de personnes avec autisme (enfants/adultes), FAM, MAS, Foyers, CH, IME, représente un défi majeur. L'ANESM et l'HAS\* ont développé des RBP pour un accompagnement de qualité des personnes avec autisme et TED sur lesquelles s'appuyer et l'instruction N° DGCS/SD3B/CNSA/2015/369 du 18 décembre 2015 relative à l'évolution de l'offre médico-sociale accueillant et accompagnant des personnes avec troubles du spectre de l'autisme propose un outil d'appui à l'évolution de l'offre.

\*Agence Nationale de l'Evaluation et de la qualité des Etablissements et services Sociaux et Médico Sociaux : cette recommandation s'articule avec les travaux menés par la Haute Autorité de Santé (HAS) janvier 2010 et mars 2012.

## Objectifs :

A l'issue de cette session, le stagiaire connaîtra les besoins particuliers d'accompagnement des personnes avec autisme, possèdera des éléments, pour apprécier le niveau de spécialisation des services dispensés dans son établissement et pour mettre en place les adaptations nécessaires à un accompagnement en lien avec les besoins des personnes concernées par l'autisme et les TSA.

## Programme :

## Jour 1 - 7 heures

L'autisme et les TSA : un handicap particulier  
Impact des particularités perceptives des personnes avec autisme sur le projet de service  
Précaution dans l'aménagement des locaux  
Adaptation des prestations de service (repas-transport...)  
La structuration de l'espace : un outil pédagogique nécessaire  
Pourquoi adopter une pédagogie particulière avec les personnes avec autisme  
Une perception atypique de l'environnement social  
Besoin spécifique dans l'accompagnement, adopter une approche pédagogique différente : L'apprentissage en trois phases  
Les codes de communication alternatifs. Recommandations de bonnes pratiques : l'HAS-ANESM. L'intérêt de l'approche développementale et comportementale. L'évaluation à la base de toute intervention

## Jour 2 - 7 heures

Créer une dynamique institutionnelle  
Le projet d'établissement  
Développer une méthodologie cohérente  
Définir une politique de formation du personnel : qui former et pourquoi ?  
Créer un plan de Projets Personnalisés d'Interventions fondé sur les besoins fondamentaux et spécifiques de la personne avec autisme.  
Utiliser le Projet Personnalisé d'Intervention (PPI) comme outil de pilotage de l'action institutionnelle  
Création de pôles d'interventions spécifiques - Harmonisation de l'intervention de l'équipe pluridisciplinaire : évaluation des moyens - choix et suivi des outils pédagogiques - les réunions institutionnelles  
La place de la famille au sein de l'institution : droits et attentes des familles  
Le partenariat avec les familles

Public concerné : Directeur, Chef de service, Président, Gestionnaire d'Association, Cadre de santé, Psychologue

## Infos :

**Accès** : Pas de prérequis  
**Durée** : 14 heures réparties sur 2 jours  
**Lieu** : PARIS  
**Dates** : 21 et 22 mars 2019  
16 et 17 mai 2019  
21 et 22 novembre 2019


**Animateur** : Isabelle DUFRENOY, Psychologue

**Tarifs** (hors frais déplacement, repas et hébergement du stagiaire) :  
Professionnel : 420 euros (déjeuners compris)  
Profession libérale : 360 euros (déjeuners compris)

Intra établissement : 2 048 euros (hors frais du formateur)

Compétences  
acquises par le  
stagiaire à l'issue  
de la session :

14 heures

 Environnement humain et matériel adapté à l'autisme

 Communication

 Stratégies d'enseignements

 Evaluations formelles et informelles